



COMMISSION INTERNATIONALE
DE SAUVETAGE ALPIN

Davos, le 8 octobre 2003

***Procès-verbal de la 55^e Assemblée des délégués de la CISA
du 4 octobre 2003
à Coylumbridge (Ecosse)***

1. Accueil par le président

Le président Toni Grab accueille les participants à la 55^e Assemblée des délégués de la CISA. Les documents ont été envoyés dans le délai imparti aux organisations (associations membres ordinaires de la CISA) en même temps que la convocation pour l'assemblée des délégués. L'association bulgare de sauvetage en montagne (Bulgarian Red Cross) s'est excusée de ne pas pouvoir participer à l'assemblée pour des raisons financières. Le membre du Comité Bruno Fleury ainsi que les membres d'honneur Gerhard Flora, Karl Peter Götzfried et Marian Bielecki de même que le président d'honneur Martin Schori se sont excusés par écrit.

2. Constatation des présences, composition du bureau

Organisations présentes	26 (sur 33)
Pays représentés	17 (sur 22)
Organisations absentes	Fed. Andorrana (Andorre), Mountaineering Union (Bosnie/Herzégovine), FEDME (Espagne), Bulgarian Red Cross (Bulgarie), IMRA (Irlande) et DAV (Allemagne).
Total des voix	26 (majorité absolue: 14)

Reinhard Gruber et Christoph Frommelt sont désignés comme scrutateurs.

3. Remplacement du „Tatra's Mountain Rescue Service“ par le „Mountain Rescue Service Slovakia“

Depuis début 2003, il y a en Slovaquie une nouvelle organisation pour le sauvetage en montagne et couvrant l'ensemble du pays. Cette association étendue est accueillie au sein de la CISA sans voix contre.

4. Procès-verbal de la 54^e Assemblée des délégués 2002 à Malbun

Le procès-verbal de l'AD 2002 ne fait l'objet d'aucune question ni modification. Il est approuvé sans voix contre.

5. Rapport annuel du président

5.1 Première partie: rapport succinct du président

En passant en revue les affaires traitées, Toni Grab donne un aperçu des activités de la CISA au cours de l'année écoulée.

L'association de sauvetage en montagne du Liechtenstein a pu rembourser à la CISA une contribution de CHF 6 000.- après le congrès de l'année dernière à Malbun. Cette bonne nouvelle met en évidence la qualité du travail des organisateurs avec à leur tête Christoph Frommelt, que la CISA remercie vivement.

La réunion du Comité au printemps à Zurich a été l'objet de discussions portant sur l'assemblée des délégués ici en Ecosse. Ce sont surtout les frais relativement élevés qui ont donné à réfléchir. Des efforts ont été entrepris afin de diminuer les coûts; et cet objectif a par la suite été atteint dans une certaine mesure. Les réunions des commissions prévues immédiatement avant les dates du congrès annuel ont été supprimées, à l'exception de celle de la Commission pour le Sauvetage aérien. A l'avenir, il conviendra de définir clairement les critères auxquels devront se tenir les congrès de la CISA. La priorité doit revenir à l'échange d'informations spécialisées entre les sauveteurs en montagne tout en accordant une place équivalente à la théorie et la pratique.

Le CNSAS (Corpo Nazionale Soccorso Alpino e Speleologico) d'Italie s'est doté de nouveaux statuts prenant effet début 2003. Il est donc moins lié au CAI (Club Alpina Italia) sur le plan administratif et peut plus particulièrement gérer de manière plus autonome la formation et l'organisation des sauveteurs en montagne. A l'occasion du jubilé du CNSAS, qui sera célébré en 2004, la CISA enverra un message de félicitations. Etant donné que les travaux préparatoires pour le prochain congrès de la CISA en Pologne étaient déjà bien avancés en octobre 2002, il n'était plus possible d'envisager que le congrès 2004 de la CISA soit organisé par l'Italie.

Il y a peu d'informations concernant de nouveaux membres de la CISA. On n'a plus eu de nouvelles de l'association slovène de sauvetage de spéléologie. La demande d'affiliation de l'organisation turque de sauvetage en montagne n'a, contre toute attente, pas encore été introduite. Des contacts sur place ont été noués par Danilo Skerbinek et Rick Lorenz. L'affiliation des turcs doit être un objectif de la CISA. L'association des alpinistes d'Iran a pris contact par écrit dans un premier temps et a demandé le soutien pour sa réorganisation. Dans la mesure des possibilités, la CISA doit examiner cette question dans son ensemble.

Le CAS s'est proposé pour organiser en janvier 2004 une réunion ouverte consacrée au sauvetage hivernal.

5.2 Rapports succincts des présidents de commissions

5.2.1 Commission de la médecine d'urgence en montagne (Hermann Brugger)

Hermann Brugger remercie chaleureusement les organisateurs Nick Forwood et Dave Syme. Les conditions étaient excellentes ici en Ecosse pour travailler et pour entretenir des relations amicales.

Il exprime également sa reconnaissance à Iztak Tomazin qui a organisé un excellent 'Spring meeting' en Slovénie au chalet Erzavceva dans la montagne de Triglav.

Rick de Decker de la 'Wilderness Search and Rescue Organisation' d'Afrique du Sud a pu être intégré comme 'corresponding member'. Le contact écrit est garanti. Son savoir-faire peut désormais être totalement intégré dans les travaux de la commission. Il ne doit pas obligatoirement participer aux réunions.

La collaboration avec la commission médicale de l'UIAA, avec la 'Wilderness Medicine Society' et avec l'International Society of Mountain Medicine' a pu être approfondie et améliorée.

Les statuts de la commission ont été actualisés. Ceci a permis tout particulièrement l'intégration de 'corresponding members'. En outre, il a été stipulé que les publications devraient si possible figurer dans des journaux indexés.

Sur Internet, un portail sera créé englobant toutes les pages d'accueil. Il existe une version "Urgence Avalanche" riche de 800 pages (http://users.south-tyrolean.net/avalanche/f/index_f.html) mise au point avec la collaboration de Ken Zafren, Bruno Durer, Xavier Ledoux, Markus Falk, Lisl Kastner et Hermann Brugger. La Sparkasse Südtirol a proposé son sponsoring. Les liens forts utiles vers la page d'accueil de la CISA sont prévus.

Trois recommandations et rapports en cours d'élaboration seront prochainement publiés: un dossier sur la technique d'intervention en hélicoptère, sur l'AED (Automated External Defibrillation) ainsi que sur les dispositions à prendre en cas d'accident impliquant la foudre.

Le livre 'Consensus Guidelines on Mountain Emergency Medicine and Risk Reduction' connaît beaucoup de succès. Il est en vente à trois endroits différents et depuis peu également à l'ÖGAM (la Société autrichienne de médecine générale).

Pour l'avenir, l'objectif a été fixé de travailler beaucoup tout en privilégiant les relations amicales. En mars 2004, la réunion du printemps sera organisée au Liechtenstein. L'accent sera mis sur des études liées aux morsures de serpents, aux blessures aux yeux, aux dispositions de protection à prendre sur le plan médical lors des interventions de sauvetage aérien ainsi que sur les travaux liés à la méthode d'évaluation statistique des moyens de sauvetage. Il est par ailleurs prévu de mener des études cliniques portant sur les ensevelissements consécutifs à une avalanche.

5.2.2 Commission pour le Sauvetage aérien (Gilbert Habringer)

La journée supplémentaire prévue par les sauveteurs aériens avant l'assemblée officielle de la CISA en Ecosse a été très utile. Ce temps supplémentaire était nécessaire et a été intégralement utilisé.

La Royal Airforce a en outre permis de prendre connaissance de l'organisation et de se faire une idée du fonctionnement du Rescue Coordination Centre près de Lossiemouth.

Les informations mises à disposition par les organisateurs locaux ont été utilisées de manière optimale. La commission exprime ses remerciements.

Des exemples d'accidents ainsi que des exposés spécifiques ont permis un apprentissage mutuel. Monsieur Pouradier a présenté le système de sécurité aérienne et la planification lors d'interventions en Eurocopter. La Rega (Garde aérienne suisse de sauvetage) a présenté son Flight Safety Program (FSP). La Canada a également fait un rapport sur les procédures d'urgence. Il y a des bons débuts permettant, grâce à l'innovation, d'appliquer ces systèmes également dans d'autres pays.

Gilbert Habringen a adressé des remerciements particuliers à Gerold Biner et à Bruno Jelk, dont les recherches consacrées aux situations d'urgence lors du transport de victimes au bout d'un filin sont vraiment originales. La littérature spécialisée internationale n'offre rien de comparable. La commission de sauvetage aborde un domaine nouveau. Il n'y a jusqu'à présent aucune prescription. Leur travail constitue une véritable oeuvre de pionnier. Les efforts et les précautions visant à éviter les accidents lors des interventions de sauvetage montrent la bonne voie.

La France s'est fait l'écho de l'influence qu'exercent les variations environnementales et géophysiques en montagne lors d'opérations de sauvetage aérien. On a assisté en outre à la présentation du nouvel Eurocopter 145.

La réunion tenue conjointement avec la Commission Sauvetage terrestre concernant le sauvetage par filin ou treuillage a été très enrichissante.

Les exposés ont permis d'élaborer et d'adopter une recommandation qui sera prochainement disponible sur Internet.

5.2.3 Commission Sauvetage terrestre (Bruno Jelk)

Pour commencer, le président de la commission remercie également les organisateurs et souligne l'excellent travail de l'équipe de traduction et du technicien en charge des installations.

Lors des exposés, l'accent a toujours été mis sur la problématique de la sécurité des sauveteurs. Elle doit constituer la priorité absolue avant et pendant les interventions.

Bruno Jelk remercie tous les intervenants qui ont eu le courage de présenter des exemples avec des situations dangereuses. L'important n'est pas la critique réciproque, mais l'apprentissage mutuel. Nombreux sont ceux qui ont conscience d'atteindre leurs limites. Il arrive aussi souvent que la chance décide du succès d'une opération de sauvetage. La condition préalable essentielle est la connaissance technique et aussi, de plus en plus, la capacité de prendre les bonnes décisions en fonction de la situation.

Les anciennes recommandations ont été actualisées (canyoning) ou parfois entièrement supprimées (chaussures de randonnée, traîneau-ski).

Il est prévu d'organiser alternativement des réunions pratiques consacrées au sauvetage en cas d'avalanche (en hiver) ou au sauvetage terrestre (en été). A cet égard, une exception concerne le sauvetage en cas d'accident survenant lors de l'escalade de pentes glacées qui, pour des raisons évidentes, doit être effectué en hiver.

Pour la prochaine réunion d'hiver organisée à ce sujet par le CAS *du 16 au 18 janvier 2004 à la Diavolezza en Suisse*, le président demande que l'on fasse des présentations et des démonstrations des méthodes appliquées dans les différents pays membres.

Pour terminer, Bruno Jelk adresse ses remerciements pour la bonne collaboration avec les autres commissions et pour l'aide fournie par Gebhard Barbisch en tant qu'adjoint.

5.2.4 Commission pour le Sauvetage Avalanches (Toni Grab)

Au printemps 2003 a eu lieu à Martigny en Suisse une réunion ayant pour thème : „Faut-il réglementer le freeride?“. Cette rencontre a été organisée par Meteorisk (Robert Bolognesi). Au terme de cette manifestation, on s'est rendu compte qu'une réglementation n'était pas possible et n'avait guère de sens. Les freeriders attachent une grande importance à la prévention.

Toni Grab remercie pour tous les exposés présentés en séance plénière par les spécialistes des avalanches ici en Ecosse. L'accent a été mis sur la sécurité des sauveteurs et sur la direction d'interventions relativement vastes ou de grande envergure. Comme thème général, il est proposé que, pour l'année 2004, on accorde la priorité à la sécurité des sauveteurs et Toni Grab demande dès à présent que l'on réfléchisse à ce sujet et aux contributions que l'on pourrait apporter.

Conscient du fait qu'il n'est pas possible de fixer une date convenant à tous dans le courant du mois de janvier, la CISA se rallie à l'offre du CAS. La réunion proposée à la Diavolezza s'adresse en premier lieu aux spécialistes du sauvetage (acteurs). Toni Grab remercie les représentants du CAS et espère que cette rencontre sera intéressante.

5.2.5 Rapport succinct du webmaster (Gebhard Barbisch)

Gebhard Barbisch s'est vu confier la mission d'actualiser le site Internet de la CISA. La version actuelle a été créée en 1998 et n'a pas subi de modifications importantes depuis lors. A l'avenir également, le site Internet de la CISA sera trilingue. La page d'accueil sera réalisée en anglais. Le site comprendra un domaine externe, un domaine interne ainsi qu'un forum, également conçu avec une partie externe et une partie interne.

Le délai de réalisation est fixé à fin 2003, avec éventuellement un retard d'un mois.

6. Finances

6.1 Comptes annuels et bilan 2002

Le trésorier Felix Meier fait rapport sur le compte de résultat et le bilan à fin 2002. Les actifs ont une fois de plus augmenté. Les titres ont rapporté un faible intérêt. A l'automne 2001, la CISA

s'est vu allouer une somme de CHF 5 600.- provenant d'une collecte effectuée en Angleterre. En 2002, un nouveau montant de CHF 2 600.- a été versé après la reconnaissance de la CISA en tant que „charity organization“. Les frais de traduction lors de l'AD représenteront également à l'avenir une part importante des dépenses. Toutes les cotisations annuelles dues à fin 2002 ont été perçues. Le bilan 2002 clôture avec un excédent de CHF 7 681.15. Par conséquent, l'actif de la CISA se chiffrait au 1^{er} janvier 2003 à CHF 114 059.99.

6.2 Rapport des réviseurs des comptes

Le 28 février 2003, Peter Rheinberger et Christian Gritsch ont vérifié, en tant que réviseurs des comptes, les opérations financières de la CISA. Ils ont pu constater que la comptabilité est conforme et demandent à l'AD d'approuver les comptes annuels 2002 et de donner décharge au trésorier Felix Meier en le remerciant vivement.

6.3 Approbation des comptes annuels 2002 et décharge du trésorier

Les comptes annuels 2002 font l'objet d'un vote. Ils sont approuvés à l'unanimité et sans réserve par les délégués et décharge est donnée au trésorier.

6.4 Prévisions budgétaires pour 2004

Les prévisions budgétaires établies au 1^{er} octobre 2003 pour l'année 2004 font état de dépenses pour un montant de CHF 36 800.- et de recettes se chiffrant à CHF 30 600.-. Ce qui représente un léger déficit. Au printemps prochain, on procédera de manière offensive à la recherche de sponsors. Des efforts seront entrepris surtout pour couvrir les dépenses de traduction simultanée, afin de trouver une solution satisfaisante.

6.5 Situation du paiement des cotisations pour 2003

Pour 2003, trois cotisations n'ont pas encore été payées: OeBRD, Bosnie/Herzégovine et FFMA (France). Les discussions visant à clarifier cette situation ont eu lieu ici à Coylumbridge. On peut s'attendre à ce que les paiements des cotisations impayées interviennent sans délai.

7. Etat de la situation concernant les relations CISA/UE

Force est de constater que les politiques n'interviennent que lorsqu'ils y voient un intérêt. Globalement, la CISA se situe pratiquement au même point qu'il y a un an. Sepp Hölzl examinera la meilleure chose à faire via un contact en Italie. Un groupe de travail (task force) composé de Sepp Hölzl, Hermann Brugger, Reinhold Dörflinger et Toni Grab tentera de faire avancer les choses.

Toni Grab attire l'attention des représentants présents des pays de l'UE sur le fait qu'il sera peut-être nécessaire à court terme d'obtenir des signatures de parlementaires européens concernant une motion. Toni Grab estime qu'il serait utile de voir qui dans son propre pays pourrait être acquis à

cette cause. Il espère pouvoir donner des informations plus positives dans un an. L'objectif doit être que l'UE reconnaisse la *CISA comme organisation déterminante dans le domaine du sauvetage en montagne*. La question financière (le soutien de la CISA par l'UE) ne doit pas être la priorité, mais doit néanmoins être posée correctement.

8. Election du nouveau président de la Commission pour le Sauvetage Avalanches

Dans le courant de l'année, il y a eu une possibilité de trouver une solution satisfaisante pour l'attribution du siège de président de la Commission pour le Sauvetage Avalanches. Les demandes adressées par Toni Grab à l'ENA ont abouti à la mise à disposition par la direction de l'institut de Hans-Jürg Etter pour cette fonction. Hans-Jürg Etter (54 ans) a travaillé jusqu'en 1995 à l'ENA. Il y a acquis des connaissances approfondies dans le domaine des prévisions d'avalanches, de l'organisation de cours, dans les activités d'expertise et dans la rédaction de nombreux articles spécialisés consacrés notamment aux accidents. Il convient de rappeler à cet égard que ce n'est que grâce à son travail qu'il a été possible d'effectuer des interprétations détaillées et à long terme à partir des données complètes disponibles pour les Alpes suisses. De 1995 à 2000, il n'a pas changé de domaine de travail en devenant chef de service Parsenn, mais a uniquement changé d'emploi. Au cours de cette période, il n'a cessé d'approfondir sa maîtrise des activités pratiques. Il a outre assumé la fonction de directeur de formation au sein de l'Association des remontées mécaniques au profit des patrouilleurs. En 2001, il est revenu à l'ENA où il travaille à nouveau dans le service des prévisions d'avalanches. Il est un spécialiste reconnu qui maîtrise tous les aspects de la nivologie. Il est multilingue et possède en outre des talents d'orateur ainsi qu'une forte personnalité. Le Comité propose à l'AD l'élection de Hans-Jürg Etter comme président de la Commission pour le Sauvetage Avalanches.

L'élection de Hans-Jürg Etter comme président de la Commission pour le Sauvetage Avalanches est confirmée par acclamations en séance plénière.

9. Présentation du lieu du congrès de 2004 en Pologne

Leslaw Riemen de TOPR (Tatrzańskie ochotnicze popotowie ratunkowe), le service de sauvetage en montagne des Hautes Tatras, invite les participants à venir en Pologne en 2004. La proposition d'y tenir le congrès de la CISA a été envisagée il y a plus d'un an. Elle a été confirmée à Malbun et s'est concrétisée depuis lors.

Le prochain congrès de la CISA aura lieu du 13 au 17 octobre 2004 à Zakopane en Pologne.

D'ici là, il est utile de jeter de temps à autre un coup d'oeil sur le site Internet de TOPR (<http://www.topr.pl>).

Les grandes lignes du planning sont prêtes. Il est prévu d'alléger les travaux du congrès le vendredi après-midi par des exercices pratiques sur le terrain (rochers) en un lieu rapidement accessible. Leslaw Riemen enverra des esquisses du terrain d'exercice. Il invite les organisations présentes à faire des démonstrations.

Un petit film montre ensuite le cadre impressionnant des montagnes des Hautes Tatras ainsi que les travaux de sauvetage du TOPR.

10. Propositions d'organisation du congrès à partir de l'année 2005

Pour l'année 2005, il n'y a pas encore de candidature officielle, mais une offre est en vue.

Pour 2006, le CAS se propose d'organiser le congrès de la CISA en Suisse en collaboration avec la REGA.

L'ENSA (Ecole Nationale des Sports d'Alpinisme) de France – essentiellement l'école de formation des sauveteurs en montagne de Chamonix – serait également intéressée par l'organisation du congrès. De préférence en 2008, car cela correspondrait également au 50^e anniversaire de l'école. Le MRA (USA) a également laissé entendre oralement qu'il pourrait le cas échéant prendre en charge l'organisation en 2008.

Il n'est pas possible actuellement de prendre une décision à cet égard. Toni Grab insiste cependant une fois de plus sur le fait que le but ne doit pas être de choisir des sites offrant le maximum de confort possible. Il peut également tout à fait s'imaginer un congrès plus simple, plus modeste, à la portée de toutes les bourses. Toutes les organisations candidates sont priées de prendre en compte cet aspect.

11. Divers / Perspectives

11.1 Logo de la CISA

Jusqu'à présent, il n'était officiellement permis d'afficher son affiliation à la CISA sur le papier à en-tête (p. ex. les lettres) des membres. Dans la perspective actuelle, il est largement souhaité de faire la promotion de la CISA en affichant son affiliation. Par conséquent, les organisations membres de la CISA sont invitées à indiquer la mention **'member of ICAR'**, chaque fois que cela se justifie ou chaque fois que cela peut servir notre cause. Le logo actuel ne devrait cependant être utilisé que de manière limitée, car la création d'un nouveau logo est à l'étude.

11.2 Elections pour le renouvellement complet du Comité

Les élections pour le renouvellement complet du Comité de la CISA auront lieu en 2004.

11.3 Anniversaire en Bulgarie

L'association bulgare de sauvetage en montagne a envoyé une invitation pour son 70^e anniversaire. Toni Grab et Reinhold Dörflinger y représenteront la CISA.

11.4 Thème général

L'année prochaine, on traitera tout particulièrement de la *sécurité des sauveteurs en montagne au cours de leurs interventions*.

11.5 Recommandations pour les DVA

Au terme de discussions relativement longues au cours de ce congrès, on est arrivé à la conclusion qu'à l'heure actuelle, il serait malvenu de publier une recommandation sur *le développement dans le domaine des appareils de détection des victimes d'avalanches (DVA)*. Il existe des propositions visant à équiper les DVA de fonctions supplémentaires telles qu'un altimètre, un indicateur de pente, une radio, etc. Contrairement à une première prise de position, la CISA ne considère pas que la solution serait un refus net mais la recherche de meilleures solutions en collaboration avec les fabricants. Il convient de ne pas bloquer le progrès.

11.6 Statistiques

Un groupe de travail a été constitué en vue d'examiner le renouvellement des statistiques de la CISA. En font partie Reinhold Dörflinger, Gebhard Barbisch, Heini Malue et Danilo Skerbinek.

11.7 Documents de travail

Les exposés faits ici en Ecosse ne seront pas repris sur CD. Toutes les présentations seront placées sur le site Internet sous la forme de fichiers PDF.

12. Conclusion du président

Toni Grab observe pour terminer que les exposés effectués étaient bons. Il se réjouit que de plus en plus de participants se transforment de consommateurs en fournisseurs de savoir. Tout le monde doit participer de la manière la plus active possible.

Il remercie tout particulièrement les présidents des commissions pour le travail préparatoire et leur apport à l'occasion du congrès proprement dit. Il inclut dans ses remerciements Gebhard Barbisch, l'équipe d'interprètes et Olivia Nohl qui lui a apporté une aide précieuse.

Il réserve ses plus vifs remerciements pour la clôture du congrès et les adresse aux organisateurs y compris Nick Forwood, Dave Syme et les nombreuses autres personnes qui ont apporté leur concours.

L'insigne d'or de la CISA est remis à Nick Forwood pour l'ensemble des organisateurs.

La séance, qui a duré précisément deux heures, est levée sous de vifs applaudissements.

Pour lecture:
Toni Grab
Président

Rédacteur du procès-verbal:
Roland Meister
Secrétaire

Annexes: - Organigramme de la CISA
- Liste des adresses des organisations membres de la CISA

Destinataires: - Organisations membres de la CISA
- Membres d'honneur et membres du Comité.